

# EXT. GBO - Statut social des médecins pensionnés actifs :Toujours pas réglé !

vendredi 8 juin 2018  
14:29

Objet	<b>Statut social des médecins pensionnés actifs :Toujours pas</b>
De	<a href="#">Groupement Belge des Omnipraticiens</a>
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	vendredi 8 juin 2018 13:11

[View this email in your browser](#)



## **Statut social des médecins pensionnés actifs : Toujours pas réglé !**

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous tenons à vous informer, qu'une fois de plus, nous avons demandé au Président de la Médico-Mut, Monsieur Jo De Cock, d'inscrire la question du statut social des médecins pensionnés actifs à l'ordre du jour de la Médico-Mut de ce lundi 11 juin.

A ce stade de l'évolution du dossier (pour lequel nous nous battons depuis... 2015 !), 2015 !), le montant de la prime qui remplacera le statut social est acquis (montant identique au statut social) mais son devenir sur le plan fiscal ne l'est toujours pas ! C'est là que ça coince !

Retrouvez ci-dessous, un extrait de notre lettre :

*« ... s'il est désormais acquis qu'une prime compensatoire leur sera attribuée, la valeur réelle de celle-ci est fondamentalement dépendante de l'allègement fiscal promis.*

*Or dans un courrier récent (23 mai 2018) du SPF Finances, il est signifié à l'INAMI que le cadre législatif actuel n'autorise pas des mesures innovantes en la matière. Faut-il rappeler que le problème est connu depuis décembre 2015, que la majorité des médecins concernés ont, par leur adhésion à la convention, répondu positivement aux engagements formels du gouvernement mais que désormais le doute et l'impatience s'installent.*

*A défaut de mesures rapidement concrètes, la rupture de confiance aboutira inévitablement à des réactions dommageables : sortie anticipée de la profession,*

dé-conventionnement ; ce que le Cartel tient à tout prix à éviter... »

Nous ne lâcherons pas !

Confraternellement,

Le Bureau du GBO

## **Elections syndicales médicales 2018**

### **Du 7 juin au 26 juin 2018**

### **En savoir plus...**



### **LE PROGRAMME**

Découvrez le [programme d'actions du GBO](#) ainsi que celui du [Cartel](#)



### **LE GBO ARGUMENT**

Lisez notre [dernier GBO arguments](#)



## DÉCOUVREZ NOTRE VIDÉO

Regardez la [vidéo GBO](#)

## 3 choses à savoir pour les élections



1. Le vote n'est pas obligatoire légalement mais il le devient si vous voulez faire entendre votre voix pour faire bouger les lignes
2. Il n'est pas nécessaire d'être membre cotisant pour voter
3. Le vote se fait uniquement par voie électronique jusqu'au 23 juin à 23h59. Pour voter, cliquez [ici](#)



Groupement Belge des Omnipraticiens



Copyright © \*|06-06-2018|\* \*|GBO|\*, All rights reserved.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

### Our mailing address is:

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwe-Saint-Lambert 1200  
Belgium

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).